

PROCÈS-VERBAL N° 1

Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 9 décembre 2020

Par vidéoconférence

18 h 30

Présences :

*Dorothée Petit-Pas
Monique Anderson
Donald Blais
Joanne Bovine
Melinda Chartrand
Arlette Kasongo-Chima
Geneviève Grenier*

Absences motivées :

*Manoushka Aimable
Cindy Zamiska
Jean Richer*

Autres membres du Conseil :

*Maxime Papillon
Annelle Sciberras, élève conseillère*

Membres suppléants :

Dalia Hammoud, membre suppléant, VOICE

Invité :

Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires

Membres du personnel :

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève
Linda St-Louis, directrice des Services à l'élève
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté ouverte à 18 h 30.

1.1 Prière d'ouverture (animée par Sébastien Lacroix)

Monsieur Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, récite la prière d'ouverture.

Le conseiller Donald Blais se joint à la réunion à 18 h 38.

2. Période d'élections

2.1 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices

Motion 1

La conseillère Dorothee Petit-Pas propose

Appuyée par madame Johanne Bovine

Que madame Linda St. Louis et monsieur Sébastien Lacroix soient nommés scrutateurs pour la période d'élection au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

ADOPTÉE

2.2 Élection au poste de la présidence du Comité

2.2.1 Mises en candidature

Motion 2

Madame Arlette Kasongo-Chima propose

Appuyée par madame Monique Anderson

Que la conseillère Dorothee Petit-Pas soit mise en candidature à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

2.2.2 Clôture de la période des mises en candidature

La présidente du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare close la période des mises en candidature à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2020-2021.

2.2.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

La conseillère Dorothee Petit-Pas accepte que sa candidature soit posée à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021.

2.2.4 Vote

Sans objet.

2.2.5 Résultat du vote

Sans objet.

2.2.6 Déclaration de la personne élue

La présidente du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare que la conseillère Dorothee Petit-Pas est réélue à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2020-2021.

2.3 Élection au poste de la vice-présidence du Comité

2.3.1 Mises en candidature

Motion 3

La conseillère Dorothee Petit-Pas propose
Appuyée par madame Arlette Kasongo-Chima
Que madame Monique Anderson soit mise en candidature à la vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

2.3.2 Clôture de la période des mises en candidature

La présidente du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare close la période des mises en candidature à la vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2020-2021.

2.3.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

Madame Monique Anderson accepte que sa candidature soit posée à la vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021.

2.3.4 Vote

Sans objet.

2.3.5 Résultat du vote

Sans objet

2.3.6 Déclaration de la personne élue

La présidente du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare que madame Monique Anderson est élue à la vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2020-2021.

2.3.7 Transfert de la présidence d'assemblée

La réunion se poursuit sous la présidence du Comité, la conseillère Dorothee Petit-Pas.

2.4 Destruction des bulletins de vote

Sans objet.

3. Adoption de l'ordre du jour du 9 décembre 2020

Motion 4

Madame Arlette Kasongo-Chima propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour du 9 décembre 2020, sous la forme modifiée.

ADOPTÉE

Modification : La présentation prévue par la représentante des Services à la famille catholiques de Durham est retirée de l'ordre du jour.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

5. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

6. Présentations

6.1 Présentation des associations

6.1.1 VOICE for deaf and hard of hearing children

Madame Monique Anderson, représentante de VOICE for deaf and hard of hearing children, indique qu'elle fera sa présentation lors d'une prochaine réunion du Comité.

Madame Anderson informe la table qu'elle a partagé les détails entourant les formations et les webinaires qui auront lieu avant les fêtes avec la surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon. La surintendante Gagnon indique que l'invitation pour la formation du 16 décembre prochain a été partagée.

6.1.2 Services à la famille catholiques de Durham

Sans objet.

6.1.3 Programme La Passerelle 6 -17, Centre francophone du Grand Toronto

Sans objet.

6.2 Présentation des services

6.2.1 Bonnes nouvelles du système

Madame Linda St. Louis, directrice des Services à l'élève, présente l'histoire d'un ancien élève de l'ÉEC René-Lamoureux qui, par son travail sans relâche pour obtenir de bons résultats scolaires et sa participation à la vie scolaire de son école ont fait en sorte que sa candidature a été retenue pour fréquenter le Centre Jules-Léger à Ottawa. Madame St. Louis souligne que l'élève s'est démarqué dès ses débuts au Centre : il

a appris les rudiments de la langue des signes et a, entre autres, été élu président de sa classe.

À la demande de la table, l'administration acheminera une lettre à l'élève pour souligner ses succès.

6.2.2 Procédure et mandat du CCED

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, présente le mandat et les procédures du CCED, selon le Règlement de l'Ontario 464/97.

La table demande à l'administration des informations quant au fonctionnement du Comité comme, par exemple, le mode de fonctionnement, comment faire des propositions, définition d'une déclaration d'un conflit d'intérêts, quel rôle a le Comité au sein du Conseil.

7. Adoption des procès-verbaux

7.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du CCED du 18 novembre 2020

Motion 5

Le conseiller Donald Blais propose

Appuyé par madame Joanne Bovine

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2020 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

8. Affaires découlant des procès-verbaux

En suivi au point 1 du tableau, la surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, indique, à la demande de la représentante de VOICE for deaf and hard of hearing children, que les membres des Services à l'élève qui ont participé au webinaire offert par VOICE, *Theory of the Mind*, en novembre dernier, ont donné une rétroaction positive du webinaire.

9. Questions à l'étude

9.1 Rapport SEÉ.01-12/2020 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 30 novembre 2020

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, présente le rapport SEÉ.01-12/2020. Elle indique que, malgré la pandémie et les défis entourant l'offre de formation en présentiel, plusieurs formations ont été offertes. La surintendante Gagnon informe la table que les directions des Service à l'élève procurent de l'appui pour les directions des écoles virtuelles et des formations ponctuelles ont été offertes aux enseignants pour l'élaboration de PEI pour les classes virtuelles.

10. Avis de motion

Avis de motion.

11. Correspondance

Sans objet.

12. Questions diverses

À la demande de la table, la surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, indique que les services ont été mis en place dès la rentrée pour les élèves qui ont un PEI et qui poursuivent leur enseignement en ligne. La surintendante Gagnon précise que les enseignants sont formés pour faire du dépistage lors des sessions d'enseignement en virtuel. Les enseignants doivent donc établir des contacts étroits avec les parents ; plusieurs échanges ont lieu afin de cibler les besoins et trouver des solutions et des appuis.

La surintendante Gagnon poursuit en indiquant que les travailleurs sociaux seront en poste durant le temps des fêtes. Ils assureront des contacts réguliers avec les élèves qui sont fragiles ce qui créera un filet de sécurité. Des équipes-ressources ont été mises en place pour les élèves qui fréquentent les écoles virtuelles. Encore une fois, la surintendante Gagnon précise que tous les nouveaux enseignants ont été formés.

13. Motion de recevoir

Motion 6

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par madame Arlette Kasongo Chima

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Présentation des associations
- Présentation des services
- Bonnes nouvelles du système
- Rapport SEÉ.01-12/2020 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 30 novembre 2020

ADOPTÉE

14. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le 17 février 2021.

15. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du CCED du 9 décembre 2020 étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 42.



Surintendante de l'éducation



Présidence du Conseil